

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2020

Votre enfant est admis en **1^{ère} générale et technologique (STI2D) ou en 1^{ère} générale** au lycée Pierre Emile MARTIN, vous êtes en possession d'une notification d'affectation remise par votre établissement d'origine. Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de notre journée d'inscription le jeudi 2 juillet de 8h à 12h30 ou le vendredi 3 juillet de 13h à 19h ou le lundi 6 juillet de 13h à 19h.**

<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} étape : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complétés <p>Fichier joint</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} étape obligatoire : Effectuer l'inscription au lycée le jeudi 2 juillet de 8h à 12h30 ou le vendredi 3 juillet de 13h à 19h, ou le lundi 6 juillet de 13h à 19h remettre les documents suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. La notification d'affectation remise par votre établissement d'origine uniquement pour les 1^{ères} STI2D 2. 2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos 3. Attestation d'assurance (si elle est déjà en votre possession) 4. Autorisation de sortie (document téléchargé et complété par vos soins) 5. Adhésion facultative à la MDL (chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin) 6. Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin) 7. Fiche de renseignements (document téléchargé et complété par vos soins) 8. Photocopie du livret de famille 9. Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers 10. Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce 11. Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins) 12. Les 3 derniers bulletins scolaires 13. Notification de bourse pour les élèves boursiers 14. 1 chèque de 42.80 € pour les élèves demi-pensionnaires, pour créditer la carte du self de 10 repas (inscrire le nom de l'élève au dos) 15. Autorisation de prélèvement pour les élèves internes (document téléchargé et complété par vos soins) si la famille le souhaite 16. Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (indiquer le nom de l'élève au dos) 17. Fiche d'urgence (document téléchargé et complété par vos soins) 18. Photocopie des pages du carnet de santé relatives à la vaccination

Document mis à votre disposition en ligne pour votre information ; il est inutile de l'imprimer, il vous sera remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves

Documents mis à votre disposition en ligne pour votre information :

- Règlement intérieur
- Note relative au numérique dans l'établissement (wifi, manuels numériques, aide de la région)
- Planning prévisionnel de l'organisation du lycée de l'année 2020/2021
- Note sur l'hébergement
- Plaquette de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL)

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Elles vous seront données à la rentrée par chaque professeur. Prévoir le minimum (de quoi écrire, des feuilles A4 simples et doubles, un agenda et un cahier de brouillon).